

Conseils communaux

Séance du 27/05/2014

Le conseil,

À l'unanimité décide :

- D'approuver le compte communal budgétaire et comptable (service ordinaire et extraordinaire) pour l'exercice 2013 se présentant comme suit :

	Ordinaire	Extraordinaire
Résultat budgétaire de l'exercice	3.132.501,92	- 164.058,68
Résultat comptable de l'exercice	3.250.627,66	1.486.739,94
Engagement à reporter de l'exercice	118.125,74	1.650.798,62

- D'approuver le compte de résultats 2013 se présentant comme suit :
Boni d'exploitation à reporter : 504.877,61 €
Résultat de l'exercice : 409.425,34 €
- D'approuver le bilan 2013 équilibré à la somme de 35.570.015,72 €.

À l'unanimité décide d'approuver comme suit la modification budgétaire ordinaire n°1 se résumant comme suit :

	Prévision		
	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial/MB	7.063.805,80	4.736.752,44	2.327.053,36
Augmentation	522.985,66	98.102,55	424.883,11
Diminution		45.855,18	45.855,18
	7.586.791,46	4.788.999,81	2.797.791,65

À l'unanimité décide d'approuver la modification budgétaire extraordinaire n°1 se résumant comme suit :

	Prévision		
	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial/MB précédente	2.369.267,23	2.310.200,00	59.067,23
Augmentation	492.804,14	484.264,78	8.539,36
Diminution	76.606,59	9.000,00	- 67.606,59
	2.785.464,78	2.785.464,78	

À l'unanimité décide d'approuver le compte 2013 du CPAS comprenant les comptes budgétaires comptables le résultat et le bilan.

	Prévision		
	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial/MB précédente	2.369.267,23	2.310.200,00	59.067,23
Augmentation	492.804,14	484.264,78	8.539,36
Diminution	76.606,59	9.000,00	- 67.606,59
	2.785.464,78	2.785.464,78	

Résultat : 91.229,01

Bilan 2013 : 1.190.203,46

À l'unanimité décide d'acquérir 3 vélos électriques auprès de la société DHM de Rendeux.

À l'unanimité émet un avis favorable au sujet du compte de l'exercice 2013 de la F.E. de Hodister-Gênes moyennant la réserve formulée au niveau des dépenses extraordinaires.

Émet un avis favorable au sujet du compte de l'exercice 2013 de la F.E. de Jupille.

Recettes : 12.005,93

Dépenses : 6.539,37

Solde : + 5.466,56

Intervention communale : 3.151,76

Prend note de la composition des conseils de F.E. de Rendeux-Bas, Marcourt, Jupille et Devantave.

Rendeux-Bas :

- Président : Mathieu R.
- Membres : Adam R., Leruth A. et Zegers N.
- Trésorier : Rouffignon J-B.

Marcourt :

- Président : Poncelet P.
- Membres : Moureau N., Gresse M., Lallemand R.
- Trésorier : Pousseur V.

Jupille :

- Président : Leboutte J-L.
- Membres : Abbé Aphrodis, Roiseur A., Claplier M., Leboutte M.
- Trésorier : Monseur J.

Devantave :

- Président : Alié Th.
- Membres : Wuidar M., Sonet D., Marcus A.
- Trésorier : Doutreloux J.

À l'unanimité approuve le cahier des charges et le montant estimé pour la désignation d'un auteur de projet pour l'étude et la surveillance des travaux d'aménagement de 2 logements dans la maison « Schérés » et choisit la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché.

À l'unanimité approuve le cahier des charges et le montant estimé pour la désignation d'un auteur de projet pour l'étude et la surveillance des travaux d'installation d'un système d'alarme incendie à l'école » communale et choisit la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché.

À l'unanimité décide d'approuver le cahier spécial des charges et le montant estimé du marché achat d'un tracteur et d'une benne basculante d'occasion ainsi qu'un semoir porte neuf pour le service des travaux et choisit la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché.

À l'unanimité décide d'approuver le cahier spécial des charges et le montant estimé du marché « Rénovation de la toiture de la salle Montaigu, rue des Martyrs à Marcourt » et choisit la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché.

À l'unanimité décide de déclasser les 2 modules communaux achetés en 2012 pour permettre aux élèves de l'école libre d'être logés durant les travaux de rénovation de leur bâtiment et de mettre en vente de gré à gré ces deux modules au prix minimum de 20.000 € pour l'ensemble y compris l'enlèvement par l'acquéreur.

Examine et approuve l'acte de régularisation du transfert patrimonial des installations de production et de distribution d'eau de Rendeux à la SWDE.

Examine et approuve les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire de la Terrienne du Luxembourg le 20 juin 2014.

À l'unanimité décide d'accorder une subvention annuelle de 2.776 € pour l'exercice 2014 au profit de l' asbl

Centre de' Secours Médicalisé de Bra/sur/Lienne.

À l'unanimité décide d'accorder une subvention exceptionnelle pour l'exercice 2014 au club de football de Rendeux d'un montant de 7.500 €.

Adopte le rapport urbanistique et environnemental et la déclaration environnementale de la zone de loisirs « Pont-de-Marcourt » à Marcourt Rendeux.

À l'unanimité décide d'accorder un subside annuel de 250 € à l'Association Système d'Echange Local pour l'année 2014.

À l'unanimité décide de marquer son accords sur une participation financière de 2500 € dans le cadre du projet musical « Roméo et Juliette » de septembre 2014 au CIRAC.

À l'unanimité examine et approuve le décompte final des travaux d'égouttage de la rue de La Golette à Rendeux. Approbation et souscription de parts bénéficiaires.

Prend connaissance des autorisation de chantiers et des ordonnances de police.

HUIS-CLOS

Examine et approuve les désignations d'enseignants.